



Bachelier en Comptabilité

PRESENTATION DE LA FORMATION ET **DU PROFIL D'ENSEIGNEMENT**

Année académique 2023-2024

1. Identification de la Haute Ecole

1. Nom de la Haute Ecole : **Haute Ecole Libre Mosane (HELMo)**
2. Adresse du siège social : **Mont Saint-Martin 41 - 4000 Liège**
3. Réseau : **Libre Confessionnel**

2. Identification de la formation

1. Intitulé de la section concernée : **Bachelier en comptabilité**
2. Localisation de la formation :
HELMo Campus Guillemins – Rue de Harlez, 25 à 4000 Liège
3. Classement de la formation :
 - a) Enseignement supérieur de type **court**
 - b) Secteur : **Sciences humaines et sociales**
 - c) Domaine : **Sciences économiques et de gestion**
 - d) Grade académique : **Bachelier**

3. Présentation générale de la formation et du profil d'enseignement

La formation en comptabilité repose sur de nombreux et variés savoir-faire et savoir-être du comptable :

- L'accompagnement dans la création d'entreprises,
- La détermination des budgets, des coûts et des revenus,
- La pédagogie,
- La diplomatie,
- Le travail en réseaux,
- Le management,
- La communication orale, écrite et dans d'autres langues,
- La maîtrise du Business Model CANVAS, des outils informatiques dont ceux imposés par les administrations,
- L'ouverture aux nouvelles technologies, la création de tableaux de bord, l'analyse et la critique des chiffres,
- Les conseils en gestion et en fiscalité,
- La capacité d'autoformation,
- L'utilisation des plateformes,
- La rédaction de rapports,
- La capacité de pouvoir porter un regard prospectif sur les données, de contrôler le processus d'introduction des documents comptables, d'appréhender l'environnement professionnel du client et s'y adapter pour proposer un accompagnement personnalisé,
- De gérer son temps,
- De détecter les éventuels problèmes et proposer des solutions.

La **formation**, centrée sur la comptabilité, est toutefois **multidisciplinaire** et s'articule autour de 5 axes :

1. Formation générale
2. Formation approfondie dans les différentes branches comptables, fiscales et dans la gestion d'une entreprise
3. Formation en informatique et à l'utilisation de logiciels de gestion
4. Formation en langues étrangères
5. Une spécialisation (au choix de l'étudiant) en fiscalité ou en gestion assurée également par des praticiens.

La déclaration de Bologne vise l'accroissement de la mobilité des étudiants et la reconnaissance des diplômes à travers l'Europe. La Haute Ecole HELMo en général, et le Bachelier en comptabilité en particulier participent activement à cette mobilité en mettant l'accent sur des partenariats en langue française.

La formation est **concrète** et largement **ouverte sur le monde professionnel**. Elle a pour but de rendre l'étudiant capable de mettre en pratique les compétences acquises dans des milieux professionnels variés. En plus des stages organisés en troisième année, des activités intra et extra muros sont proposées tout au long des trois années d'études, pour sensibiliser les étudiants à la réalité de leur futur métier, sous ses différentes facettes : visites d'entreprises, séminaires assurés par des praticiens, conférences. Une collaboration étroite est assurée avec l'Institut qui régit la profession, des cabinets d'audits, des bureaux d'expertise comptables ou encore les administrations publiques.

L'esprit d'entreprendre est encouragé par une situation intégrative organisée en deuxième année.

L'accent est mis encore davantage sur **la transversalité des matières**, une initiation à la comptabilité informatisée est prévue dès la première année dans le cadre du cours de comptabilité durant lequel la législation comptable est aussi abordée.

Profil professionnel

La formation de Bachelier en comptabilité se réfère au niveau 6 du CEC.

Elle a pour mission de préparer les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, les préparer à leur future carrière, permettre leur épanouissement personnel, créer et maintenir une large base et un haut niveau de connaissances, stimuler la recherche et l'innovation.

Professionnellement, le Bachelier en comptabilité se charge de l'organisation, de la tenue, de l'exploitation et de la vérification de la comptabilité générale, analytique et budgétaire de tout type d'entreprises ou institutions, dans le respect de la législation et des règles déontologiques.

Il établit et communique tous les documents fiscaux et tous les documents légaux comptables et est à même de défendre ses dossiers.

Il est l'interlocuteur privilégié des gestionnaires de l'entreprise auxquels il apporte les éléments chiffrés menant à l'élaboration d'une politique de gestion y compris financière.

De par sa polyvalence et sa maîtrise des outils informatiques, le Bachelier en comptabilité est à même d'évoluer dans de très nombreux secteurs d'activités différents. Il peut exercer sa fonction en interne ou en externe, dans un contexte multilingue. Il peut aussi travailler comme indépendant et créer sa propre entreprise. Le Bachelier en comptabilité sera capable de s'adapter à l'évolution des exigences de son métier afin d'être opérationnel tout au long de sa carrière.

Des formations continues, agréées par l'ITAA, sont aussi dispensées, notamment en collaboration avec l'Union Professionnelle des Experts Comptables.

Compétences

1. Organiser et tenir avec rigueur la comptabilité de divers types d'entreprises et d'institutions dans le respect des prescriptions légales et déontologiques.
2. Expliquer et commenter de façon structurée les documents relevant de son champ d'activités en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs.
3. Mettre en place et optimiser des outils de gestion des flux d'information comptables cohérents et validés en utilisant des logiciels permettant le recueil, le classement et la transmission des dites infos.
4. Etablir les comptes annuels et documents fiscaux ainsi que leurs annexes et les commenter éventuellement dans un contexte multilingue.
5. Cultiver l'esprit d'entreprendre et/ou aider à la création d'une entreprise par la confection d'un business plan.
6. Contrôler les documents comptables et fiscaux, corriger les erreurs éventuelles et conseiller au mieux notamment en matière fiscale.
7. Elaborer le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise par la mise en place et le suivi de procédures de contrôle interne, proposer dans ce contexte des solutions et des recommandations.
8. Collaborer à la résolution de problèmes complexes tout en développant une approche responsable, critique, proactive et réflexive de ses pratiques professionnelles.
9. Gérer le flux d'informations comptables, financières, juridiques et fiscales pour aider à la gestion de sociétés de même qu'à leur restructuration ou liquidation en tenant compte de l'environnement.
10. S'inscrire dans une dynamique de formation permanente en actualisant ses connaissances et compétences.
11. Mettre en place et utiliser des outils de pilotage et de contrôle de gestion.

Justification des modifications apportées à la grille

Dans un contexte de fusion des Instituts qui régissent la profession qui a entraîné une adaptation des exigences d'accès à la profession vers le haut, de la mise en parallèle de la formation du bachelier avec le nouveau master en expertise comptable et fiscale en alternance qui est proposé depuis 2022-2023 et du master en gestion publique, la grille a bénéficié d'un remaniement assez important. Certaines de modifications visent entre autres l'obtention pour les étudiants de l'option fiscalité de toutes les dispenses à l'examen d'entrée à l'Institut des conseillers fiscaux et comptables.

La grille permet enfin de suivre un parcours avec une seule langue étrangère tout en laissant la possibilité d'en avoir deux.

1. Calcul des cotes des UE

Les cotes de toutes les UE de la grille sont dorénavant toutes calculées sur base d'une moyenne arithmétique pondérée. Ce changement a entraîné un éclatement de certaines UE qui n'étaient pas toujours parfaitement assorties. Celui-ci permet aussi dans certains cas de faciliter le comptage des crédits pour l'obtention des dispenses à l'examen d'entrée de l'ITAA ?

2. Modifications de la grille :

Bloc 1 :

Nouvelles AA

- Droit comptable et législation relative aux comptes annuels (Q1/Q2) pour obtenir une dispense ITAA
- Principes généraux de droit fiscal (Q2) pour obtenir une dispense ITAA

Suppressions d'AA

- Langue 2 : Anglais pour permettre un cheminement avec une seule langue étrangère
- Langue 2 : Néerlandais pour permettre un cheminement avec une seule langue étrangère
- Langue 2 : Allemand pour permettre un cheminement avec une seule langue étrangère
- Introduction à la comptabilité informatisée qui est intégrée à l'AA Comptabilité générale et Orientation options

Scissions d'UE

51U13 Economie

- 51U21 Microéconomie
- 51U22 Macroéconomie

51U14 Mathématiques et produits financiers

- 51U30 Gestion financière - partie 1
- 51U31 Gestion financière - partie 2

51U15 Impôts directs et indirects

- 51U33 IPP - partie 1
- 51U34 TVA

Renforcement d'UE

- Droit civil est renforcé par le cours du Bloc 2
- Langue 1 : renforcement d'une heure

Changements d'intitulés AA

- Maîtrise de la langue française **devient** Français des affaires - partie 1 (Q1/Q2)
- Droit de l'entreprise **devient** Principes de droit de l'entreprise, de droit Économique et de droit de l'insolvabilité (Q2)
- Comptabilité générale **devient** Comptabilité générale et Orientation options (Q1/Q2)
- Marketing **devient** Marketing management (Q2) et perd une heure
- Organisation **devient** Organisation des entreprises (Q1)
- Impôts des personnes physiques **devient** IPP - partie 1 (Q1/Q2)
- Informatique de gestion **devient** Système informatisé de gestion - partie 1 (Q2)

Bloc 2

Nouvelles AA

Tronc commun

- Droit des sociétés et des associations (Q2)
- Analyse et critique des comptes annuels (Q2)
- TVA (Q1)
- IPP - partie 2 (Q1)
- Contrôle externe (Q2)

Option Gestion

- Langue(s) étrangère(s) 2 : Anglais/Néerlandais/Allemand (Q1/Q2) : déplacement du cours de tronc commun pour permettre un cheminement avec une seule langue étrangère.

Suppressions d'AA

Tronc commun

- Droit civil glissement vers le Bloc 1
- Assurances glissement vers le Bloc 3
- Anglais 2 glissement vers l'option gestion de Bloc 2
- Allemand 2 glissement vers l'option gestion de bloc 2
- Néerlandais 2 glissement vers l'option gestion de bloc 2
- Allemand 1 : qui disparaît : trop peu d'étudiants
- Bureautique qui disparaît pour équilibrer la grille

Option gestion

- Techniques quantitatives de gestion glissement vers le bloc 3
- Plan financier glissement vers gestion financière
- Techniques du commerce extérieur en gestion glissement vers le bloc 3

Option fiscalité

- Plan financier approche fiscale glissement vers gestion financière
- Compléments d'assurances

Scission d'AA

Tronc commun

52U07 Contrôle et gestion comptable informatisée

- GCI (Q1/Q2)
- Contrôle interne (Q2) pour faciliter l'obtention d'une dispense ITAA

Scissions d'UE

52U20 Comptabilité analytique et budgétaire

- Comptabilité analytique d'exploitation (Q1/Q2)
- Gestion budgétaire (Q2)
- Système informatisé de gestion - Partie 2 (Q1)

Afin d'éviter l'application de la moyenne géométrique

Option gestion

52U09 Gestion de l'entreprise

- Projet entrepreneurial- partie 1 (Q1/Q2)
- Gestion d'entreprise (Q1/Q2)

Option fiscalité

52U10 Compléments de fiscalité

- IPP (Q2)
- ISOC (Q2)
- TVA (Q2)
- Projet entrepreneurial- partie 1 (Q1/Q2)

Afin d'éviter l'application de la moyenne géométrique

Changements d'intitulés AA

Tronc commun

Droit social **devient** Principe de droit du travail et de la sécurité sociale (Q1)

Info de gestion **devient** Système informatisé de gestion - Partie 2 (Q1)

Statistique appliquée à l'option **devient** Statistiques (Q1)

Option gestion

Stratégie commerciale et financière **devient** Projet entrepreneurial- partie 1 (Q1/Q2)

Gestion commerciale **devient** Gestion d'entreprise (Q1/Q2)

Option fiscalité

Compléments de fiscalité des personnes physiques **devient** IPP (Q2)

Compléments de fiscalité des sociétés **devient** ISOC (Q2)

T.V.A. et autres impôts indirects **devient** TVA (Q2)

Développement commercial et financier **devient** Projet entrepreneurial- partie 1 (Q1/Q2)

Bloc 3

Nouvelles AA

Tronc commun

- Législation européenne et normes internationales (Q1)
- Assurance (Q1)

Option fiscalité

- Fiscalité régionale et locale (Q1)
- Contrôle interne (Q1)
- Contrôle externe (Q1)
- Droits d'enregistrement et de succession (Q1)

Afin d'obtenir des dispenses ITAA.

Option gestion

- Gestion publique (Q1)
- Techniques Quantitatives de Gestion (Q1)

Suppressions d' AA

Tronc commun

- Français : Maîtrise de l'expression orale
- Anglais 2 : glissement vers l'option gestion
- Allemand 2 : glissement vers l'option gestion
- Néerlandais 2 : glissement vers l'option gestion
- Audit des comptes
- Travail de fin d'études - épreuve orale

Option Banque et finance : option supprimée compte tenu du faible nombre d'étudiants

- Corporate finance
- Fiscalité de l'indépendant en banque et finance
- Gestion de patrimoine
- Marketing des produits financiers

Option gestion

- Fiscalité de l'indépendant en gestion
- Langue des affaires : anglais

Option fiscalité

- Compléments de fiscalité

Scissions d'UE

Tronc commun

53U02 Déontologie et gestion intégrée

- Comptes consolidées et législation relative aux comptes consolidés (Q1)
- Déontologie
- Business Challenge (Q1)
- Comptabilité des sociétés (Q1)

Afin d'éviter l'application de la moyenne géométrique

53U03 Langues des affaires

- Langue(s) étrangère(s) 1 : Anglais /Néerlandais (Q1) en tronc commun
- Langue(s) étrangère(s) 2 : Anglais/Néerlandais/Allemand (Q1) dans l'option gestion
- Français : Maîtrise de l'expression orale suppression du cours

Changements d'intitulés AA

Tronc commun

Comptabilité internationale **devient** Comptes consolidées et législation relative aux comptes consolidés (Q1)

Gestion comptable informatisée **devient** GCI - partie 2 (Q1)

Séminaires et voyage de fin d'études **devient** Séminaires (Q1)

Informatique de gestion **devient** Système informatisé de gestion - partie 3 (Q1)

Ethique et déontologie des affaires **devient** Déontologie

Travail de fin d'études – écrit **devient** Travail de fin d'études

Jeu d'entreprise **devient** Business Challenge (Q1)

Option gestion

Langue des affaires : anglais **devient** Langue(s) étrangère(s) 2 : Anglais/Néerlandais/Allemand (Q1)

Technique du commerce extérieur et de management **devient** Technique de management (Q1)

Option fiscalité

Fiscalité européenne **devient** Droit fiscal européen et international (Q1)

Programme d'études du Bachelier en comptabilité - Année académique 2023/2024

Bloc 1			Bloc 2			Bloc 3		
		C H			C H			C H
B1 UE 1 - Q1/Q2	Comptabilité	15 168	B2 UE 1 - Q1/Q2	Français des affaires - partie 2	3 24	B3 UE 1 - Q1	Langue(s) étrangère(s) 1 : Anglais/Neerlandais	1 24
	Comptabilité générale et Orientation options (Q1/Q2)	12 144		Français des affaires - partie 2 (Q1/Q2)	3 24		Langue(s) étrangère(s) 1 : Anglais/Neerlandais (Q1)	1 24
	Droit comptable et législation relative aux comptes annuels (Q1/Q2)	3 24				B3 UE 2 - Q1	Système informatisé de gestion - partie 3	1 24
B1 BUE 2 - Q1	Microéconomie	2 24	B2 UE 2 - Q1/Q2	Langue(s) étrangère(s) 1 : Anglais/Neerlandais	4 48		Système informatisé de gestion - partie 3 (Q1)	1 24
	Microéconomie (Q1)	2 24		Langue(s) étrangère(s) 1 : Anglais / Neerlandais (Q1/Q2)	4 48	B3 UE 3 - Q1	GCI - partie 2	2 36
B3 UE 3 - Q2	Macroéconomie	3 24	B2 UE 3 - Q2	Droit des sociétés et des associations	2 24		GCI - partie 2 (Q1)	2 36
	Macroéconomie (Q2)	3 24		Droit des sociétés et des associations (Q2)	2 24	B3 UE 4 - Q1	Comptabilité des sociétés	1 12
B1 UE 4 - Q1/Q2	Stratégie de l'entreprise	4 36	B2 UE 4 - Q1	Principe de droit du travail et de la sécurité sociale	3 24		Comptabilité des sociétés (Q1)	1 12
	Organisation des entreprises (Q1)	3 24		Principe de droit du travail et de la sécurité sociale (Q1)	3 24	B3 UE 5 - Q1	Comptes consolidés et législation relative aux comptes consolidés	3 24
	Marketing management (Q2)	1 12	B2 UE 5 - Q1	Système informatisé de gestion - Partie 2	3 24		Comptes consolidés et législation relative aux comptes consolidés (Q1)	3 24
B1 UE 5 - Q1/Q2	Français des affaires - partie 1	2 24		Système informatisé de gestion - Partie 2 (Q1)	3 24	B3 UE 6 - Q1	Législation européenne et normes internationales	3 24
	Français des affaires - partie 1 (Q1/Q2)	2 24	B2 UE 6 - Q1/Q2	Gestion Comptable Informatisée	4 48		Législation européenne et normes internationales (Q1)	3 24
B1 UE 6 - Q1	Bureautique	3 24		GCI (Q1/Q2)	3 36	B3 UE 7 - Q1	Assurance	1 12
	Bureautique (Q1)	3 24		Contrôle interne (Q2)	1 12		Assurance (Q1)	1 12
B1 UE 7 - Q1/Q2	Langue(s) étrangère(s) 1 : Anglais/ Néerlandais	6 72	B2 UE 7 - Q2	Analyse et critique des comptes annuels	4 36	B3 UE 8 - Q1	Séminaires	1 12
	Langue(s) étrangère(s) 1 : Anglais/Neerlandais (Q1/Q2)	6 72		Analyse et critique des comptes annuels (Q2)	4 36		Séminaires (Q1)	1 12
B1 UE 8 - Q1	Droit civil	3 36	B2 UE 8 - Q1/Q2	Comptabilité analytique d'exploitation	5 48	B3 UE 9 - Q1	Projet entrepreneurial - partie 2	1 24
	Droit civil (Q1)	3 36		Comptabilité analytique d'exploitation (Q1/Q2)	5 48		Business Challenge (Q1)	1 24
B1 UE 9 - Q2	Droit des affaires	5 36	B2 UE 9 - Q2	Gestion budgétaire	4 36	B3 UE 10 - Q1	Déontologie	3 24
	Principes de droit de l'entreprise, de droit Economique et de droit de l'insolvabilité (Q2)	3 24		Gestion budgétaire (Q2)	4 36		Déontologie (Q1)	3 24
	Droit des sociétés et des associations (Q2)	2 12	B2 UE 10 - Q1	Fiscalité directe	4 36	B3 UE 11 - Q1	Travail de fin d'études	16
B1 UE 10 - Q2	Système Informatisé de gestion - partie 1	3 24		ISOC (Q1)	4 36		Travail de fin d'études	16
	Système Informatisé de gestion - partie 1 (Q2)	3 24	B2 UE 11 - Q1	Fiscalité indirecte	1 12	B3 UE 12 - Q1	Stage de pratique professionnelle	13
B1 UE 11 - Q1	Gestion financière - partie 1	3 24		TVA (Q1)	1 12		Stage de pratique professionnelle	13
	Mathématiques financières (Q1)	3 24	B2 UE 12 - Q1	IPP - partie 2	1 12	B3 UE 13 - Q1	Procédures fiscales	3 24
B3 UE 12 - Q2	Gestion financière - partie 2	2 24		IPP - partie 2 (Q1)	1 12		Procédures fiscales (Q1)	3 24
	Produits financiers (Q2)	2 24	B2 UE 13 - Q1	Statistiques	3 24	B3 UE 14 - Q1	Fiscalité régionale et locale	1 12
B1 UE 13 - Q2	Droit fiscal	3 24		Statistiques (Q1)	3 24		Fiscalité régionale et locale (Q1)	1 12
	Principes généraux de droit fiscal (Q2)	3 24	B2 UE 14 - Q1	Gestion financière - partie 3	3 24	B3 UE 15 - Q1	Contrôle interne	3 24
B1 UE 14 - Q1/Q2	IPP - partie 1	4 36		Gestion financière - partie 3 (Q1)	3 24		Contrôle interne (Q1)	3 24
	IPP - partie 1 (Q1/Q2)	4 36	B2 UE 15 - Q1/Q2	Projet entrepreneurial - partie 1	3 24	B3 UE 16 - Q1	Contrôle externe	4 36
B1 UE 15 - Q1/Q2	TVA	2 24		Projet entrepreneurial - partie 1 (Q1/Q2)	3 24		Contrôle externe (Q1)	4 36
	TVA (Q1/Q2)	2 24	B2 UE 16 - Q2	Contrôle externe	2 12	B3 UE 17 - Q1	Droit fiscal européen et international	2 24
				Contrôle externe (Q2)	2 12		Droit fiscal européen et international (Q1)	2 24
			B2 UE 17 - Q2	Fiscalité indirecte	4 36	B3 UE 18 - Q1	Droits d'enregistrement et de succession	1 12
				TVA (Q2)	4 36		Droits d'enregistrement et de succession (Q1)	1 12
			B2 UE 18 - Q2	IPP	3 24	B3 UE 19 - Q1	Langue(s) étrangère(s) 2 : Anglais/Neerlandais/Allemand	3 24
				IPP (Q2)	3 24		Langue(s) étrangère(s) 2 : Anglais/Neerlandais/Allemand (Q1)	3 24
			B2 UE 19 - Q2	ISOC	4 36	B3 UE 20 - Q1	Gestion publique	3 24
				ISOC (Q2)	4 36		Gestion publique (Q1)	3 24
			B2 UE 20 - Q1/Q2	Langue(s) étrangère(s) 2 : Anglais/ Néerlandais/Allemand	5 48	B3 UE 21 - Q1	Technique de management	2 12
				Langue(s) étrangère(s) 2 : Anglais/Neerlandais/Allemand (Q1/Q2)	5 48		Technique de management (Q1)	2 12
			B2 UE 21 - Q1/Q2	Gestion d'entreprise	6 60	B3 UE 22 - Q1	Technique de commerce extérieur	3 24
				Gestion d'entreprise (Q1/Q2)	6 60		Technique de commerce extérieur (Q1)	3 24
						B3 UE 23 - Q1	Techniques Quantitatives de Gestion	3 24
							Techniques Quantitatives de Gestion (Q1)	3 24